



Ligue de Bourgoigne
Franche-Comté des échecs

A l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des Présidents des comités départementaux.
- des membres du comité directeur

PROCES-VERBAL Réunion du comité directeur

Dôle le 26 mai 2018 – 14h30

ORDRE DU JOUR

- Point Financier
- Bilan saison 2017-2018 par secteur
- Politique jeunes : championnat de ZID (cadence, durée, nombre de rondes), pole espoirs....
- Préparation de la saison 2018-2019
- Préparation du calendrier de la saison 2018-2019
- Questions diverses

Présents :

LAUFÉRON Patrick
BLARDONE Daniel
FARGÈRE Jacky
FRÉDÉRIC Christine
MEUNIER Anne-Laure
ARNAL Sylvain
DENIS André
ROUSSEY Jacques

Absents excusés :

LALANDE Jean-Louis
DA SILVA Pascal
LOZAC'HMEUR Yann

Absents :

ALDEA Jacques
BRISON Lucas
GAUTHE Marie-Ange
TRAN Tuan-Anh

• Point Financier

Nous avons 3780.40 € en caisse à cette heure.

Les dépenses ont été un peu plus importantes que l'année dernière. Il y a eu notamment une grosse dépense pour les trophées du championnat Jeunes de Franche-Comté (973,39 €). Aucun devis n'avait été présenté en amont. L'année prochaine, il faudra faire valider les devis par les responsables, le préciser dans le cahier des charges. Les inscriptions du championnat Jeunes de Franche-Comté n'ont été perçues entièrement (360 sur les 540€). Préciser dans le cahier des charges que c'est à l'organisateur de collecter les droits d'inscription et de les transmettre au trésorier de la ligue.

Début juillet, il y aura un versement de la FFE pour les licences. Il y en a trois dans l'année, un en janvier, un début juillet et le solde après le 31 août. Le reversement aux comités directeurs se fait en deux fois : un acompte en janvier et le solde en septembre.

Pour toute demande de remboursement de frais ou autre paiement, il faut s'adresser au président de la ligue qui donne ensuite son feu vert au trésorier.

Deux dossiers de demande de subventions ont été déposés.

Auprès de la Région.

Il ne porte que sur un axe : le développement de la pratique féminine. 2500 € sont demandés pour un budget de 5000 €, on ne sait pas encore ce qu'on obtiendra. L'objectif étant que le nombre de joueuses de la Région augmente, il est envisagé d'accorder une subvention aux clubs qui mènent des actions pour atteindre cet objectif.

Auprès de Jeunesse et Sport.

Une partie porte aussi sur le développement des échecs chez les dames, 1000 € pour une journée sur les échecs féminins, avec une action phare.

Il n'y a plus de subvention pour le pôle espoir jeunes, entrée possible par la formation des joueuses.

Une partie porte sur le handicap.

- **Bilan saison 2017-2018 par secteur**

Il est demandé à chaque responsable de secteur d'envoyer au président et à la secrétaire un bilan de la saison avant l'assemblée générale du 16 juin.

- **Politique Jeunes**

Championnat de France.

On maintient le choix de la présence de deux entraîneurs. Selon les candidatures, pas forcément un Bourguignon et un Franc-Comtois. Le cahier des charges demandait et demandera encore la présence des entraîneurs **sur le lieu du championnat** le matin. L'enveloppe globale passe à 1400 €, une avance de 30 % pourra être octroyée une semaine avant le début du championnat. Les entraîneurs devront s'engager à respecter le cahier des charges.

Championnat de ligue Jeunes (ZID)

Après discussion, est retenu ce qui suit : les championnats seront sur deux jours.

5 rondes en 50' + 10" pour les poussins et petits poussins

5 rondes en 1h + 30" à partir de la catégorie pupille.

Horaires des rondes : samedi 10h – 14h – 17h15

dimanche 9h – 13h – remise des prix 16h30

La qualification se fait toujours par les championnats départementaux. La date limite des championnats départementaux est fixée au 6 janvier 2019.

Aucun titre ne sera décerné à un joueur, une joueuse n'ayant pas joué. S'il y a moins de 6 joueuses dans une catégorie, elles seront intégrées dans le tournoi mixte. S'il y a moins de 6 joueurs et joueuses dans une catégorie, ils sont regroupés avec une autre catégorie.

Un règlement des championnats interdépartementaux jeunes sera rédigé et soumis au vote de l'AG. Les comités départementaux devront veiller à faire de même pour les phases départementales.

N3 Jeunes

Elle reste gratuite. Les dates prévues sont les dimanches 7 avril, 19 mai et 2 juin.

Pôle espoir

Il est reconduit l'année prochaine. Un appel d'offre pour l'entraîneur sera lancé. Les dates prévues sont les samedis 10 novembre, 26 janvier et 25 mai. Douze jeunes en feront partie, la liste n'est pas encore finalisée mais certains jeunes de cette année continueront d'y participer : Jasmina Colarici-Martin, Florian Mathez, Baptiste Gresser, Rémi Lanz, Chadi Kassab, Chloé Teyssier, Ilyan Taharount.

- **Préparation de la saison 2018-2019**

Pour candidater aux « compétitions ligue » dont les dates figurent sur le calendrier prévisionnel : Un appel à candidature sera lancé dès la fin de l'AG. Il faudra répondre par mail au Président de la ligue patrick.lauferon@gmail.com. Il se chargera de transmettre les candidatures aux responsables des différents secteurs.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 25 septembre.

Les droits d'inscription aux Coupes de la ligue sont de :

5 € pour la Coupe 1900 qui servent à l'achat de la coupe avec gravure,

20 € pour la Coupe -1600, 10 € à partir de la 2^{ème} équipe d'un même club. Le montant pour cette Coupe est dû aux frais engagés pour son organisation (frais d'arbitrage ZID Bourgogne, ZID Franche-Comté et finale, coupe avec gravure).

Rapide féminin

Il reste gratuit pour les participantes. La ligue prend en charge les frais d'arbitrage, les coupes avec gravure pour la gagnante et la première jeune et les médailles (ou autres récompenses) pour chaque participante... Un devis est à présenter et à faire valider par la responsable du secteur féminin.

Comme il n'y a pas de prix lors de ces rapides féminins, les quatre premières de chaque zone de jeux gagneront un stage qui consistera en 3 heures de cours, dispensées par la championne qui sera invitée à donner une simultanée en début de la saison suivante.

Pour la saison 2017-2018, ça n'avait pas été annoncé avant les rapides car le projet est né après. Mais les 8 joueuses concernées se verront tout de même proposer ces heures de cours. La simultanée, précédée du stage, aura lieu le 13 octobre 2018.

Deux stages pour les joueuses désirant s'entraîner aux compétitions sont prévus le 12 janvier et le 23 mars 2019, animés par un entraîneur qualifié. Un appel d'offre sera lancé.

- **Calendrier prévisionnel de la saison 2018-2019**

Stages pôle espoir : les samedis 10 novembre 2018, 26 janvier et 25 mai 2019.

Date limite des championnats départementaux Jeunes : 6 janvier 2019

Championnats ZID Jeunes : 9 et 10 février 2019

N3 Jeunes : les dimanches 7 avril, 19 mai et 2 juin 2019

Championnat scolaire phase académique : mercredi 13 mars 2019

Action phare du secteur féminin (simultanée et stage) : samedi 13 octobre 2018

Stages féminins : les samedis 12 janvier et 27 avril 2019

Coupe de la Parité : dimanche 21 octobre 2018

N2 F phase ZID : dimanche 13 janvier 2019

Rapide féminin ZID : dimanche 10 mars 2019

Coupe -1600 : *à placer*

Coupe 1900 : les dimanches 28 avril, 12 mai, finale le 9 juin 2019

Coupe 2000 : *à placer*

Coupe JCL : *à placer*

Championnat de Bourgogne : *à placer*

AG ligue : samedi 15 juin 2019

- **Questions diverses**

Site de la ligue : Ce serait bien que les organisateurs des compétitions envoient un petit compte-rendu avec une photo au responsable du site (adrien.avenia@gmail.com). Ce sera précisé dans les cahiers des charges.

Le Président

Patrick Lauféron

La secrétaire

Christine Frédéric